

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2026

Référence
2026_13

L'an 2026 et le 28 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Madelénat, maire.

Objet de la délibération
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

PRÉSENTS : M. Madelénat, Mr Cousot, Mr Chenu, Mr Werner, Mr Rigaud, Mme Landemaine, Mme Chenu, Mme Binet, Mme Reynes, Mr Souchet

ABSENT EXCUSES : Mme Braun

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

POUVOIRS : Mme Braun à Mme Landemaine

A été nommé(e) secrétaire : Mr Werner

2026_13 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

Date de la convocation
13/04/2026

M. le Maire informe que le procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 a été transmis aux conseillers municipaux en même temps que la convocation.

Date d'affichage
13/04/2026

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et fait les corrections demandées, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 mars 2026.

Vote
A la majorité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :

Et

Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire,



Le secrétaire,

